



Derby Démolition St-Chrysostome

Championnat Provincial Pick-Up

<http://demolition-st-chrysostome.org>

Règlements généraux 2011

Les décisions des juges et arbitres sont finales et irrévocables.

Esprit sportif et courtoisie, notre but est de donner **un bon spectacle**.

A1 Tous les conducteurs en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues seront disqualifiés.

A2 Les participants doivent avoir 18 ans. Nous acceptons les conducteurs qui auront 16 ans **avant la date de l'événement**, sur présentation de la **carte d'assurance maladie** et avec la **signature d'un parent**.

Pendant la course:

A3 Un casque de sécurité approuvé est obligatoire durant **toute la course**. Si votre auto n'a pas de pare-brise, il est obligatoire d'avoir **un casque avec visière pendant toute la course, sinon vous serez disqualifié**. Les conducteurs doivent être habillés de chemises à manches longues et de pantalons longs.

A4 Si votre véhicule prend feu, la course est arrêtée et les pompiers l'éteindront. Si après la reprise de la course, votre véhicule prend feu une deuxième fois, **vous serez automatiquement disqualifié**. S'il y a une fuite dans le réservoir à essence, **vous serez disqualifié**. Si le siège du conducteur cède suite à un impact, **vous serez disqualifié. Une ceinture de sécurité fonctionnelle est obligatoire.**

A5 Si vous frappez une voiture dans la portière du conducteur sans avoir, de façon évidente, tenté de l'éviter vous **serez automatiquement disqualifié**.

A6 Vous avez un maximum d'une minute pour frapper une autre auto. Si votre véhicule est arrêté, vous avez deux minutes pour repartir et en frapper un autre.

A7 Un véhicule jugé trop endommagé et dangereux pour la sécurité de son conducteur, pourra être disqualifié par les officiels. Le conducteur qui est le dernier à avoir frappé une voiture non disqualifiée, sera le gagnant.

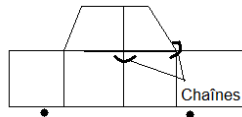
Préparation des véhicules

OBLIGATION

B1 Enlevez toute garniture du véhicule (chrome, miroir, poignées de portes, moulures, antenne, vitre, lumières avants et arrières). Le siège arrière doit être enlevé et **l'intérieur du véhicule nettoyé de toute garniture et débris**.

B2 Vous devez percer deux trous de quinze pouces de diamètre minimum, dans le capot. Ceci pour faciliter le travail des pompiers lors d'incendie.

B3 Toutes les portes doivent être chaînées d'un maximum de **deux** chaînes par porte, seule la porte du chauffeur peut être soudée et **doit obligatoirement être protégée par un renforcé de métal ou un tuyau** d'environ trois pouces, fixé par **quatre** bolts d'un minimum d'un demi pouce de diamètre à **environ un pied** dans l'aile traversant la porte jusqu'à environ un pied dans la porte arrière. (Voir C5)



Avant Portes Arrière

B4 Les portières avant de chaque côté, doivent être libre de toutes inscriptions. Elles sont réservées pour le numéro de la voiture. Celui-ci doit avoir un minimum de **vingt-quatre pouces** de hauteur. Le pare-brise ne doit pas être obstrué par des dessins ou des logos publicitaires.

B5 Le siège du conducteur doit être en bon état et doit être renforcé, par l'arrière, **d'un poteau fixé au plancher**, par deux **bolts**. Il doit dépasser du toit d'un maximum d'un **pied**.

B6 Vous avez droit à un maximum de quinze litres d'essence dans le réservoir.

B7 Pas de pneus surdimensionnés. Les pneus cramponnés sont refusés. **Les plombs devront être enlevés à l'intérieur comme à l'extérieur sur toutes les roues.**

B8 **Par souci d'écologie, remplacez l'antigel du radiateur par de l'eau.**

B9 Les coussins gonflables doivent être retirés ou doivent demeurer intacts, ne jamais couper le coussin.

PERMISSION

B9 Vous pouvez protéger la batterie avec un support de métal ou la déplacer à l'intérieur du véhicule. Cependant, elle doit être à un minimum de **deux** pieds du réservoir à essence, il est suggéré de la mettre à la place du siège passager. Alors celle-ci devra être fixée **très solidement de façon à ce qu'elle ne puisse bouger**.

B10 Vous pouvez déplacer le réservoir d'essence à l'intérieur du véhicule à la place du siège arrière seulement. Celui-ci devra être fixé très **solidement de façon à ce qu'il ne puisse bouger**.

B11 Vous pouvez remplacer le réservoir d'essence original par un autre type approuvé (pour véhicule motorisé: réservoir de bateau, motoneige). Celui-ci devra être **muni d'un bouchon adéquat. Aucune fuite ne sera tolérée**.

Pas de bidon de ravitaillement. Vous devrez alors enlever le réservoir original.

B12 Vous pouvez enchaîner, visser ou souder le capot, le coffre arrière et les pare-chocs, ceux-ci doivent être originaux. Les bolts doivent être d'un maximum d'un **pouce** de diamètre et **ne** doivent **pas** être reliées entre elles.

Pas d'exagérations.

DÉFENSE

B13 Le radiateur et son réservoir de réserve ne peuvent être déplacés, toutefois, ils peuvent être enlevés.

B14 Il est défendu d'installer le refroidisseur d'huile à transmission dans l'habitacle.

B15 Il est défendu de renforcer le véhicule d'aucune façon autre que mentionné ci haut.

B16 Aucune bolt ne doit dépasser sur les côtés du véhicule de plus de **deux** pouces ainsi que sur le capot et sur le coffre arrière de plus de **six** pouces.

B17 Les véhicules ne peuvent être renforcés avec du métal (le frame du véhicule ne peut être soudé ni renforcé, attache de remorque et renforcements de tout genre doivent être enlevés).

B18 Les courroies de tôle trouées ne peuvent être utilisées pour fixer la batterie et le réservoir à essence.

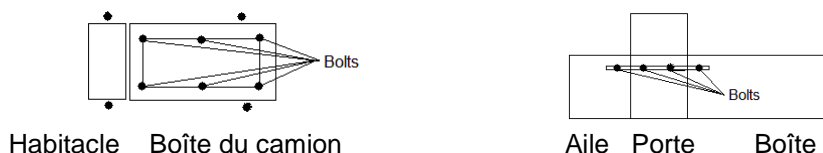
Préparation des pick-up et mini pick-up

C1 Tous les règlements énumérés en "B"

C2 Droit de faire une cage dans l'habitacle pour protéger le conducteur (style stock car) pour votre sécurité. Il est suggéré de mettre du ciment dans **la portière du conducteur seulement**.

C3 Obligation d'attacher la boîte au frame avec un renforcé de métal. Celui-ci doit être fixé dans la boîte à un pied de l'habitacle jusqu'à un pied de la tail gate par **six** bolts. De plus, on doit fermer les extrémités pour former un rectangle. Pas de barres transversales.

C4 Tail gate obligatoire. Obligation de relier la boîte avec la tail gate par deux fers angles fixés chacun, au minimum, par quatre bolts d'un demi pouce. Pour les pick-up genre Suburban, obligation de chaîner les portes arrières avec le toit.



C5 Obligation de protéger la portière du conducteur avec un renforcé de métal ou un tuyau de **trois** pouces minimum, fixé par **quatre** bolts d'un minimum d'un demi pouce de diamètre à **environ un pied** dans l'aile traversant la porte jusqu'à environ un pied dans la boîte.

C6 Les pare-chocs doivent être originaux. Ils peuvent être soudés au frame. Pas le droit de renforcer les attaches de coin.

C7 Sont acceptés, les 4X4 à la condition que l'essieu avant soit inopérant.

Préparation des van et mini van

D1 Tous les règlements énumérés en "B"

D2 Obligation de protéger la portière du conducteur avec un renforcé de métal ou un tuyau de **trois** pouces minimum, fixé par **quatre** bolts minimum d'un **demi** pouce de diamètre à environ **un** pied dans l'aile traversant la porte jusqu'à environ **un** pied dans le côté de la van.

D3 Obligation de créer de grandes **ouvertures** de chaque côté et à l'arrière de la grandeur d'une fenêtre pour une bonne vision.

D4 Obligation de chaîner **toutes** les portes avec le toit, sauf celle du chauffeur et du passager avant.

D5 Obligation de garder le cache-moteur